



## COMMUNE DE GEX

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Prolongation de la date limite des offres

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mairie de GEX

77 Rue de l'Horloge - BP 407  
01174 GEX CEDEX  
Tél : 04 50 42 63 10

Procédure de passation : Procédure adaptée conformément à l'article L1213-1 du Code de la Commande Publique

Objet du marché : Service de télécommunications

Caractéristiques principales :

- Lot 1 : service de téléphonie fixe et accès internet

- Lot 2 : services de téléphonie mobile

Demande de dossier : Le dossier est téléchargeable sur la plateforme <https://www.lavoixdelain.fr>, à la rubrique « Marchés Publics ».

Présentation des dossiers :

- RC

- Acte d'engagement (ATTRI 1) et ses annexes

- CCAP

- CCTP

- BPJ

- Cadre de réponse

- DQE pour chacun des lots

Prolongation date limite de réception des offres : Mardi 12 novembre 2019 à 17h.

Délai d'exécution des prestations : Marchés 2 ans renouvelable 2 fois par périodes d'un an pour un total maximum de 4 ans.

Demande de renseignements : Les renseignements d'ordre techniques et administratifs peuvent être obtenus auprès de la Commune de GEX, les services techniques, 77 Rue de l'Horloge, BP 407, 01174 GEX CEDEX - Tél. 04 50 42 63 10

- Mail services.techniques@ville-gex.fr

Sélection des offres : Les critères de sélection sont définis dans le RC :

- Lot 1 : condition financière (30%), mise en œuvre et suivi (25%), solution technique (30%) et délais (15%)

- Lot 2 : condition financière (40%), mise en œuvre et suivi (30%), solution technique (20%) et délais (10%)

Durée de validité des offres : 90 jours

Envoi des offres : Les offres doivent être remises sous forme dématérialisée sur la plateforme [www.lavoixdelain.fr](https://www.lavoixdelain.fr)

Modalités d'attribution du marché : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessus. Voir le RC pour la pondération des critères.

positions prises pour la protection et l'hygiène des travailleurs appliquées à ce marché, sur 3 points  
d) Développement durable (eau, air) et gestion des déchets (tris), sur 2 points  
- Prix de la prestation : coefficient 6  
Renseignements complémentaires : Toute demande de renseignement complémentaire devra obligatoirement se faire via la plateforme dematerialisee  
<https://www.lavoixdelain.fr>  
(onglet Marchés Publics)  
Date d'envoi à la publication : 29/10/2019

1918588



## COMMUNE D'AMBROUNAY

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de prestations intellectuelles

Organisme acheteur : Commune d'AMBROUNAY, Grande Rue, BP 70509, 01500 AMBROUNAY

Contact : Secrétaire général :

Tél : 04 74 38 51 37

Mail : [adomic.pequegnot@ambrounay.fr](mailto:adomic.pequegnot@ambrounay.fr)

Objet du marché : Etude pour l'élaboration du Site Patrimonial Remarquable de la Commune d'AMBROUNAY.

Durée : 18 mois en deux phases

- tranche ferme (étude préalable et classement SPR)

- tranche conditionnelle (Élaboration du document de gestion suite au classement SPR)

Procédure : Le marché est passé selon la procédure adaptée du Code de la Commande Publique article R2123-1.

Format dématérialisé UNIQUEMENT (aucune offre papier ne sera acceptée)

Lieu d'exécution : 01500 AMBROUNAY

Obtention du dossier : Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est téléchargeable depuis la plateforme « les acheteurs publics de l'Ain » :

<https://marchespublics.ain.fr>

La signature électronique n'est pas nécessaire.

Dépôt du dossier de candidature et validité des offres : Dépôt UNIQUEMENT sur la plateforme des acheteurs publics de l'Ain : <https://marchespublics.ain.fr>

Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Critères de choix : Les critères de jugement des offres sont définis à l'article R2123-7 du CCP :

- Prix des prestations : 40 %

- Valeur technique : 60 %

Le critère « valeur technique » sera jugé UNIQUEMENT à partir des documents demandés dans le DCE.

Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus via la plateforme des acheteurs publics de l'Ain, via le messageur sécurisé prévu à cet effet.

Date de publication de l'offre : Le 25 octobre 2019 sur le site des acheteurs publics de l'Ain.

Date limite de réception des offres : Vendredi 14 février 2020 à 12h00 par voie électronique sur la plateforme uniquement.

Le Maire, Gisèle LEVRAT

1918429

## COMMUNE DE SERRIERES

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de SERRIERES

Bourg - 71960 SERRIERES

Procédure de passation du marché : Passé en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique

Objet du marché : Désignation du lot unique : Aménagement et sécurisation de la traversée de l'agglomération. Travaux V.R.D. Lot unique

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation : Sur la plateforme dématérialisée : <https://www.lavoixdelain.fr> (onglet Marchés Publics)

Date limite et modalités de réception des offres : LE LUNDI 18/11/2019 AVANT 17H. Les offres devront être déposées sur la plateforme dématérialisée <https://www.lavoixdelain.fr>

Justifications à produire quant aux capacités et qualités du candidat : Tous renseignements, pièces, déclarations et attestations exigés à l'article 29 et aux articles allant de 48 à 55 du décret.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres

Date prévisionnelle d'ouverture du chantier : MI-DECEMBRE 2019

Délai d'exécution du chantier : 4 semaines pour les tranches fermes

Critères de jugement des offres :

- Valeur technique : coefficient 4

a) Les indications concernant la provenance des principales fournitures et, éventuellement, les références des fournisseurs correspondants, sur 2 points

b) Le programme d'exécution des ouvrages indiquant la date de démarrage possible des travaux et de façon sommaire la durée des différentes phases du chantier, sur 3 points

c) Les moyens humains et matériels affectés au chantier ainsi que les dis-

positions prises pour la protection et l'hygiène des travailleurs appliquées à ce marché, sur 3 points

d) Développement durable (eau, air) et gestion des déchets (tris), sur 2 points

- Prix de la prestation : coefficient 6

Renseignements complémentaires : Toute demande de renseignement complémentaire devra obligatoirement se faire via la plateforme dematerialisee

<https://www.lavoixdelain.fr>

(onglet Marchés Publics)

Date d'envoi à la publication : 29/10/2019

1918588



## COMMUNE D'AMBERIEU-EN-BUGEY

### ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté du 22/10/2019, le Maire d'AMBERIEU-EN-BUGEY a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Jean-Pierre BIONDA, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts en retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de LYON en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera du lundi 18 novembre 2019 à partir de 9h au jeudi 19 décembre 2019 jusqu'à 17h, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier papier pourra y être consulté. Une version électronique pourra aussi être consultée sur le site internet de la ville : <https://www.ville-ambrieu-en-bugey.fr>

ou gratuitement en mairie sur un poste informatique dédié ou encore en ligne sur le site : <https://www.democratic-active.fr/revison-plus-ambrieu/>

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les :

- mercredi 20 novembre 2019 de 14h à 17h,

- mercredi 27 novembre 2019 de 14h à 17h,

- samedi 07 décembre 2019 de 9h à 12h,

- samedi 14 décembre 2019 de 9h à 12h,

- jeudi 19 décembre 2019 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou être faites directement au commissaire-enquêteur durant ses permanences pour être consignées dans le registre d'enquête publique. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Elles peuvent être consignées sur le site du registre dématérialisé sécurisé : <https://www.democratic-active.fr/revison-plus-ambrieu/> ou par courriel à l'adresse : [revison-plus-ambrieu@democratic-active.fr](mailto:revison-plus-ambrieu@democratic-active.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire, Daniel FABRE

1918282

vations du public en Mairie de SAINT-MARTIN-DU-MONT

- le jeudi 21 novembre de 9H à 12H,

- le mercredi 4 décembre 9H à 12H,

- le samedi 14 décembre de 8H30 à 11H30

- le jeudi 19 décembre de 9H à 12H.

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de SAINT-MARTIN-DU-MONT ou par voie électronique en indiquant en objet « enquête publique unique PLU - EU et EP à l'attention du commissaire enquêteur » à l'adresse suivante : [mairie@saintmartindumont.fr](mailto:mairie@saintmartindumont.fr)

Cet avis est affiché à la porte de la Mairie, dans les hameaux de la commune (Salles, le Pied de la Côte, le Farget, le Mollard, Chilouple Multy, la Chapelle, Confranchette le HAUT, Confranchette le Bas, So-blay, Gravelles et les salles associatives) et peut être consulté sur le site internet de la commune : [www.saintmartindumont.fr](http://www.saintmartindumont.fr)

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui figure dans le dossier d'enquête.

Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales de la commune de SAINT-MARTIN-DU-MONT n'est pas soumis à une évaluation environnementale.

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet suivant : [www.saintmartindumont.fr](http://www.saintmartindumont.fr) sur lequel vous pouvez déposer vos observations.

Au terme de l'enquête, la révision du Plan Local d'Urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal et le schéma de zonage d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales sera approuvé par l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération du Bassin de BOURG-EN-BRESSE.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Le Maire, Laurent PALICOT

1918535



## COMMUNE DE SEGNY

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme acheteur : Commune de SEGNY

103 Rue du Vieux Bourg - 01170 SEGNY

Tél. 04 50 41 60 68 - Fax 04 50 41 67 55

Mail : [segny@ccppg.fr](mailto:segny@ccppg.fr)

Forme du marché : Procédure adaptée (marché public de maîtrise d'œuvre passé selon la procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique)

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension-structuration de l'école (phase candidature)

Lieu d'exécution : SEGNY

Coût prévisionnel des travaux : 1 200 000 € HT

Division en lots : Sans objet

Contenu de la mission : Mission de base - EXE + CC et SSI

Début prévisionnel de la mission : Fin janvier 2020

Equipe composée de (au minimum) : Architecte, économiste, BET fluides et SSI, BET structure et OPC. Le mandataire de l'équipe sera l'architecte et sera chargé de la coordination de l'équipe.

Variantes : Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des variantes

Dossier à retirer / remettre sur la plateforme : <https://marchespublics.ain.fr>

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 22/11/2019 à 12h

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Justifications à produire quant aux capacités et qualités du candidat : Voir Règlement de Consultation

Critères de choix : Le choix sera établi sur la base d'un dossier d'œuvres présentant les expériences et capacités des équipes candidates.

Procédure de recours : Tribunal Administratif LYON

Date d'envoi de l'avis à la publication : 29/10/2019

1918584



## COMMUNE DE BELLIGNAT

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : Commune de BELLIGNAT

Mairie, 10 Place de l'Hôtel de Ville

01100 BELLIGNAT

Tél : 04 74 77 60 32

Représentant du pouvoir adjudicateur : M. Le Maire

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'espaces publics dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Type de procédure : Procédure adaptée en application des articles L0.2123-1 et L.1111-4 du Code de la Commande Publique.

Caractéristiques principales :

- Ce marché est divisé en lots : Non

- Des variantes sont autorisées : Non

Justifications à produire quant aux capacités et qualités du candidat : Celles prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la Commande Publique (voir détails au Règlement de Consultation)

Date prévisible du démarrage des études : Janvier 2020

Date limite de réception des offres : Vendredi 29/11/2019 à 12h

Critères de sélection des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation, à savoir :

- Valeur technique : 60% sur la base du mémoire technique (sous pondération précisée dans le Règlement de Consultation)

- Prix : 40%

Délai pendant lequel le soumissionnaire restera engagé par sa candidature : 120 jours

Conditions d'envoi des offres : Les offres seront transmises de façon dématérialisée sur la plateforme du Conseil Départemental de l'Ain (<https://marchespublics.ain.fr>)

La signature électronique de ces documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Pour les renseignements d'ordre technique : Toute demande de renseignements devra être déposée sur le profil acheteur de la Collectivité

Autres informations : Le site est accessible à tous et il est conseillé aux candidats de réaliser une visite.

Date de publication du présent avis : 28/10/2019

1918574

## Vente aux enchères

Me BERNASCONI

avocat associé de

LA SELARL BERNASCONI

ROZET MONNET-SUETY FOREST

DE BOYSSON

9, Avenue Alsace Lorraine

01000 BOURG-EN-BRESSE

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT + UNE CAVE

sis 42 Boulevard Lecca 13003 MARSEILLE

SUR LA MISE À PRIX DE 70.000 €

OUTRE CHARGES

avec possibilité de baisse de mortie en cas de carence d'enchère

ADJUDICATION le MARDI 17 DÉCEMBRE 2019 à 14 HEURES

à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilière du Tribunal de Grande Instance de BOURG-EN-BRESSE

AU PALAIS DE JUSTICE

32 AVENUE ALSACE LORRAINE

01000 BOURG-EN-BRESSE

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE

Quartier Belle de Mai, cadastré section 811 D, numéro 144, lieu-dit 40 Boulevard Lecca pour 9a 98ca :

- Lot 29 : appartement au 1<sup>er</sup> étage, comprenant séjour, cuisine accès à un petit balcon, 2 chambres, toilettes. Chaudière gaz à remplacer Superficie : 50,46 m<sup>2</sup>

- Lot 72 : une cave portant le numéro 31 sur le plan des caves

Les lots sont loués 630 € +30 € de charges par mois

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOURG-EN-BRESSE où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIRE, ME BERNASCONI

AVOCAT ASSOCIÉ DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNETSUETY FOREST DE BOYSSON

1918459

## Transfert de siège hors département

### SASU REP AUTO

SASU au capital de 1 000 €

Chambout Le bas

73170 YENNE